

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026 à 18 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....27

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **VENDREDI 5 JUIN à 18h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 29 mai 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 29 mai 2026 et publiée dans la presse locale.

Etaient présents : Mme Catherine LEDOUBLE, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. Didier PERRARD, Mme Catherine BERLOT, M. MAITROT André, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, EDESA Stéphanie, JOSSO Gorete, DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, OLLIER Graziella, M. LEFEVRE Vincent, MM. CORNEVIN Jean-Pierre, BALLANFAT Florent et Mme GARET Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme LANOUX Claudie	mandataire	M. PERRARD Didier
M. GROSJEAN Sébastien	mandataire	M. LIMA Emmanuel
M. CHEHADE Hicham	mandataire	Mme LEROY Marie-Pierre
Mme QUINTART Sylvie	mandataire	Mme RICCARDI Véronique
M. VANARET Florian	mandataire	Mme OLLIER Graziella
Mme GALLERY Alice	mandataire	M. LEFEVRE Vincent

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

XXXX

Séance du 5 juin 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/052***

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
« au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Mme Olympe PAGLIA comme secrétaire de la présente séance.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour) :

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Le Maire,

Catherine LEDOUBLE